

Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Marché de travaux pour la restauration de la courtine Sud (suite effondrement), du bastion Sud –Est , de l'angle Nord-Ouest du bastion Nord-est et de la courtine Est du château des Rohan à Pontivy

DEL-2018-057

Numéro de la délibération : 2018/057

Nomenclature ACTES: Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil: 23/04/2018

Date de convocation du conseil : 23/04/2018

Date d'affichage de la convocation : 17/04/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents: M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par Mme Soizic PERRAULT, M. Paul LE GUERNIC par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Eddy RENAULT par M. Michel JARNIGON

Étaient absentes excusées : Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Françoise RAMEL

Marché de travaux pour la restauration de la courtine Sud (suite effondrement), du bastion Sud —Est, de l'angle Nord-Ouest du bastion Nord-est et de la courtine Est du château des Rohan à Pontivy

Rapport de Yann LORCY

Par délibération du 19 avril 2016, les marchés de travaux pour la restauration de la courtine Sud (suite effondrement), du bastion Sud –Est , de l'angle Nord-Ouest du bastion Nord-est et de la courtine Est du château des Rohan à Pontivy ont été validés pour un montant total de 1 770 468.20 € HT.

Des modifications en cours d'exécution du présent marché alloti sont nécessaires et proposées par la maîtrise d'œuvre, l'Agence de Ponthaud sise 59 Rue de l'ancienne mairie à Boulogne Billancourt (92 100).

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 16 avril 2018 pour émettre un avis sur la proposition d'avenants valant modifications du marché.

Après en avoir délibéré, les membres de la commission précitée proposent de retenir à l'unanimité :

<u>Lot n°1 – Terrassements – Gros Œuvre - Réseaux:</u>

Titulaire: MARC SA sise à Bruz en offre variante pour un montant total de 1 205 954.90 € HT comprenant une tranche ferme et deux tranches conditionnelles.

Avenant N°1 lot 1 notifié au titulaire le 26 avril 2016 ayant pour objet de prendre en compte des travaux de confortation du projet de reconstruction suite à la découverte de deux zones d'une grande instabilité. Plus-value de 30 350.00 € HT

Il est proposé un avenant n°2 sur devis d'un montant de 1 200.00 € HT. L'avenant a pour objet, sur la tranche ferme, le percement de la dalle pour le raccord des eaux usées et des eaux pluviales du fait de la décision de créer un vide technique.

Total avenant $n^{\circ}2$: + 1 200.00 € H.T.

% d'augmentation /au marché initial (tous avenants confondus) : + 2.62%

Total nouveau marché : 1 237 504.90 €

Lot n°2 – Maçonnerie traditionnelle - Pierre de taille:

Titulaire: MAISON GREVET sise à Laval en offre de base pour un montant total de 467 368.82 € HT comprenant deux tranches conditionnelles.

re Avenant N°1 lot 2 notifié au titulaire le 26 avril 2016 ayant pour objet de prendre en compte des travaux de confortation du projet de reconstruction suite à la découverte d'un parement de maçonnerie effondrée sur le mur intérieur de la courtine. Plus-value de 8 004.77 € HT

Il est proposé un avenant n°2 sur devis d'un montant total de **28 819.54** € HT. L'avenant a pour objet :

- sur la tranche conditionnelle 1, la confortation du four à pain découvert lors des travaux de restauration pour un montant de $7\,193.59 \in HT$.
- sur la tranche conditionnelle 2, les travaux d'accompagnement des drains et des tirants compte tenu de la mise en place d'un nouveau plan de drainage pour un montant de 21 625.95 € HT.

Il est proposé un avenant n°3 sur devis d'un montant total de 93 588.81 € HT. L'avenant a pour objet la réalisation de travaux complémentaires. Il s'agit :

- De la mise en sécurité d'urgence des dalles de couronnement et de la restauration générale du parapet sur la courtine Est,
- Sur toute la hauteur au droit de la courtine, de la dévégétalisation en recherche, d'un remaillage des maçonneries et de la réalisation d'un rejointoiement.
- Du traitement de l'arase du bastion Sud-Est afin d'harmoniser l'ensemble et reprendre convenablement l'étanchéité en tête de mur.

Total avenant $n^2 + n^3$: + 122 408.35 € H.T.

% d'augmentation /au marché initial (tous avenants confondus): +27.90%

Total nouveau marché: 597 781.94 €

Lot n°3 – Etanchéité:

Titulaire: Ets DAVY sise à Plérin en offre de base pour un montant total de 62 953.79 € HT comprenant une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

Il est proposé un avenant n°1 sur devis d'un montant de 22 864.39 € HT en moins value. L'avenant a pour objet, sur la tranche ferme, la suppression de l'étanchéité provisoire du fait de la réalisation en continu des travaux.

Total avenant n°1 : - 22 864.39 € H.T.

% d'augmentation /au marché initial (tous avenants confondus): - 36.32%

Total nouveau marché : 40 089.40 €

Total opération globale (tous lots confondus et après avenants) : 1 909 566.93 € HT % d'augmentation / au marché initial : 7.86%

Nous vous proposons:

- D'accepter les propositions de la commission d'appel d'offres,
- D'autoriser la Maire à signer les avenants valant modifications du marché à intervenir ainsi que toutes les pièces annexes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 24 avril 2018

LA MAIRE Christine LE STRAT

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LA MAIRE Christine LE STRAT